

Strasbourg, le 14 avril 2015

Communiqué de presse

**Insee Analyses Alsace N°12
Avril 2015**

**La nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine :
neuf grandes villes au cœur de l'Europe**

Autour de la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), les « cities » présentent des disparités principalement liées à leur taille et à des spécificités nationales. Une population jeune réside dans les cities de la région ACAL, particulièrement à Nancy et Reims où l'âge médian est de 35 ans, et à Strasbourg (36 ans). La part de jeunes adultes de 20 à 34 ans y est aussi la plus importante (26 % à Nancy et Reims, 24 % à Strasbourg). Le rapport de dépendance (poids des personnes âgées par rapport à la population en âge de travailler) présente de fortes disparités entre les cities : de moins de 25 % à Strasbourg, à 31 % à Troyes.

Les cities d'ACAL offrent des logements de surface au moins égale à la moyenne française, allant de 43 m² (Strasbourg et Reims) à 46 m² (Colmar). La part des logements individuels diminue avec la taille des cities dans la grande région. Ainsi à Strasbourg, seules 19 % des résidences principales sont des maisons individuelles. Les modes d'habitat diffèrent fortement avec les pays voisins. En Belgique, 75 % des ménages habitent en maison (80 % à Charleroi et 79 % à Mons). La Suisse, à l'opposé, ne compte que 23 % de ménages en maison individuelle (16 % à Winterthur).

En comparaison avec les cities européennes proches, le marché du travail est plus dégradé dans les cities d'ACAL, avec 14 % de sa population active sans emploi (18 % à Charleville-Mézières, 16 % à Troyes et Mulhouse). Les plus touchées par le chômage sont aussi les cities où le niveau d'études est le plus bas.

Le tissu industriel est particulièrement développé dans deux des neuf cities d'ACAL où il représente 18 % de l'emploi : à Mulhouse, grâce notamment au secteur automobile, et à Troyes, en raison entre autres du poids des industries textiles et agroalimentaires. L'emploi tertiaire est par ailleurs important dans les autres cities d'ACAL, notamment dans le secteur des services non marchands (40 % ou plus des emplois à Châlons-en-Champagne, Nancy et Metz).

L'audit urbain, opération statistique ayant pour ambition de rassembler des données en provenance de différents pays européens, permet de comparer les grandes villes européennes, dénommées ici « cities ». En France, les villes de l'audit urbain sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Publiable le 15 avril 2015 à 0h00

Contact presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>